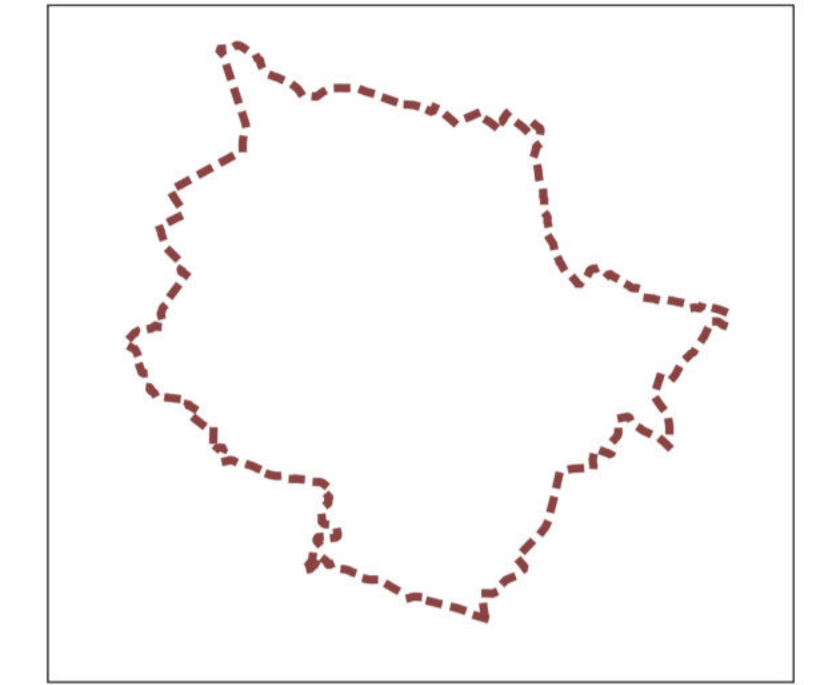


PLAN LOCAL D'URBANISME

4.0 Zonage : Planche générale



Troisième modification du Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé le : 27/05/2013 1ère modification approuvée le : 12/10/2015 2ème modification approuvée le : 03/03/2020 3ème modification approuvée le :

Cabinet AUIGE
220 cours Gambetta
33 140 TALENCE

PLAN N° 0 ECHELLE 1/10 000

Dessiné par JM Vérifié par CB

Légende

- UA : Zone urbaine autour de la place de la bastide
- UB : Zone urbaine de la bastide
- UC : Zone d'extension urbaine et zone de certaines hameaux
- UE, UEH : Zone urbaine regroupant des équipements publics ou d'intérêt collectif
- UY : Zone d'activités industrielles
- UX : Zone d'activités à vocation commerciale et artisanale
- 1AU : Zones à urbaniser en priorité
- 1AUe : Secteur destiné aux équipements sportifs, de loisirs et de tourisme
- 1AUx : Zones à urbaniser en priorité à vocation commerciale et artisanale
- 1AUy : Zone d'urbanisation future à vocation artisanale et commerciale
- 2AU : Zone de réserve foncière destinée à une urbanisation à long terme
- 2AUx : Zones à réserver à moyen ou long terme à vocation commerciale et artisanale
- A : Zone agricole
- Ah : Zone agricole de gestion des constructions non agricoles existantes
- N : Zones de sites naturels à protéger
- Nh : Zone naturelle de gestion des constructions existantes
- Nc : Zone naturelle impactée par le risque de mouvements de terrains
- Ne : Zone naturelle pouvant accueillir des équipements publics ou d'intérêt collectif sans construction
- Np : Zone naturelle protégée
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Limite de la profondeur de constructibilité des îlots dans la bastide
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 123-1-5 7°
- Zone Rouge Mouvements de Terrains
- Cône de vue imposant une marge de recul en application de l'article R.123-9-5° du code de l'urbanisme
- Marge de recul de constructibilité en entrée de ville
- Zone d'application de l'article L.111-14 du code de l'urbanisme le long des RD 670 et RD 672
- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-16)
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 123-1-5 7°
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2°
- Zone de prescription d'isolement acoustique situé en voisinage des infrastructures de transports terrestres génératrices de nuisances sonores
- Périmètre de modération du stationnement pour les équipements
- limite communale
- limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti lourd
- Bâti léger

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaires	Surfaces approximatives en m²
1	Déclassement de la zone 2AU des Jusallies (10m d'emprise)	Commune	300
2	Déclassement de la zone 1AU de Saint Roman de Vignage (15m d'emprise)	Commune	4000
3	Élargissement à 10m de faces de la zone 2AU de Castagné	Commune	354
4	Création d'une saison pastoria entre la bastide et la zone de Bonard (5m d'emprise)	Commune	295
5	Aménagement d'espaces publics	Commune	1559
6	Équipement public installation liée à la collecte des déchets à Saint Léger	Commune	98
7	Création d'une saison pastoria entre la bastide et la zone de Bonard (5m d'emprise)	Commune	285
8	Déclassement de la zone 2AU de la jasserie par la création d'une voie depuis l'opération de la petite Bastide	Commune	340
9	Aménagement d'une aire de stationnement à la porte de Saint Roman	Commune	803
10	Aménagement d'une aire de stationnement dans la Bastide	Commune	700
11	Aménagement d'une aire de stationnement dans la Bastide	Commune	147
12	Aménagement d'une aire de stationnement dans la Bastide	Commune	610
13	Aménagement d'une zone de récupération des eaux pluviales à Clair Roman	Commune	1128
14	Création et aménagement d'une rue depuis le rue de la tour jusqu'à la rue du Petit Bourdeau	Commune	927
15	Élargissement de la Route de Bouzy (V.C n°7)	Commune	900
16	Protections de la piste cyclable Roger Lapelle	Département	20330
17	Aménagement d'une station d'épuration à Roussillon	Commune	1050
18	Aménagement d'un accès et d'une passerelle à un pont d'eau pour assurer la défense incendie de Roussillon	Commune	1504
19	Création d'un bassin d'orage	Commune	6000
20	Recalibrage de la RD 670 et accolage de des accotements sur une emprise totale de 18 mètres	Département	8902
21	Recalibrage de la RD 671 et accolage de des accotements sur une emprise totale de 18 mètres	Département	12113
22	Recalibrage de la RD 250 et accolage de des accotements sur une emprise totale de 18 mètres	Département	11994
23	Création d'une réserve d'eau afin d'assurer la défense incendie de la zone 1AUx et 2AUx à Bonard	Commune	377
24	Création d'une réserve d'eau afin d'assurer la défense incendie de la zone 1AUx et 2AUx à Prings	Commune	241
25	Création d'une réserve d'eau afin d'assurer la défense incendie du secteur de Foncroze	Commune	217
26	Création d'une réserve d'eau afin d'assurer la défense incendie de la zone UC du Barail	Commune	241
27	Sécurisation du carrefour entre la RD672 et la voie communale au lieu-dit le Moulin des Aynes	Commune	250

Liste des éléments du patrimoine protégés au titre du 7° de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme

1	Cabane à vigne - le Coustley
2	Cabane à vigne - Pigeau
3	Cabane à vigne - vers Bellevue
4	Moulin des Aynes
5	Cabane à vigne - L'Enclos
6	Moulin au lieu-dit Les Gays
7	Cabane à vigne - d'Angos
8	Tour du Cabaley
9	Puits de Foncroze
10	Puits de Bouzy
11	Quai à bouille Jean de Pey
12	Cabane du Touis
13	Ecole des filles (rue St Léger)
14	Puits de l'école des filles

